

Planning prévisionnel 2023	Voiries concernées par les travaux	Impact TPG	Impact trafic	Impact parking sur voiries communales
<b>Dès janvier (selon conditions météo)</b>	Emprise au milieu du chemin des Méandres à la hauteur de la petite ruelle débutant à l'arrêt TPG	Aucun	Interrompu sur chemin des Méandres	Stationnement supprimé uniquement pour les riverains au droit des travaux
<b>Février/mars</b>	Ouverture de la place du Four-Banal, entre le pressoir et le début de la route du Coteau	Déviation sur la Vy-Neuve, arrêt provisoire route de la Parraille (uniquement dans le sens vers Bernex, arrêt dans le sens retour supprimé) et arrêts provisoires route de la Vy-Neuve (giratoire Rupettes et vers Stand de tir)	Interrompu, déviation par le chemin des Méandres, route du Lavoir en impasse et ruelle du Bossatier interdit au trafic sauf riverains	Interdiction stationnement sur l'entier du chemin des Méandres et au début de la route du Coteau
<b>Avril/mai</b>	Continuation des travaux sur la place, ouverture de la route de la Maison-Forte entre place et chemin des Méandres, ouverture de la ruelle entre arrêt TPG et chemin des Méandres	Idem ci-dessus	Idem ci-dessus	Idem ci-dessus
<b>Mai/juin</b>	Continuation des travaux sur la Maison-Forte jusqu'à la jonction du chemin des Méandres, ouverture de la ruelle entre arrêt TPG et chemin des Méandres	Idem ci-dessus	Retour du trafic sur la place du Four-Banal, interrompu à la route de la Maison-Forte, déviation par le chemin des Méandres	Interdiction stationnement sur l'entier du chemin des Méandres
<b>Juillet/août</b>	Suspension travaux	Reprise itinéraires et arrêts dans le village	Aucun	Aucun
<b>Septembre/décembre</b>	Ouverture de la route de la Maison-Forte depuis la jonction chemin des Méandres jusqu'à la mairie	Déviation sur la Vy-Neuve, arrêt provisoire route de la Parraille (uniquement dans le sens vers Bernex, arrêt dans le sens retour supprimé) et arrêts provisoires route de la Vy-Neuve (giratoire Rupettes et vers Stand de tir)	Interrompu sur la route de la Maison-Forte, chemin des Méandres en impasse	Stationnement supprimé uniquement pour les riverains au droit des travaux

